

CP LIEGE

PV N° 12/1516 DU 03/02/16

Présents : Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun (commission) ; MM. Schins, Ghiezen, Hasse, Fraiture, Beck, Rowier, Vinci et Riga

Absent et excusé : M. Weber

Invité : M. Dardinne (parlementaire)

- **Nécrologie** :

Le C.P. a appris le décès du papa de M. Alain Grignet, membre de la délégation des parlementaires. Le C.P. lui présente ses plus sincères condoléances.

- **Audience du club RBC Tilff (0091)**

A la demande du club, Mme Dabée, secrétaire, accompagnée de M. Pirlot, coach de l'équipe P1 dames ont été entendus en séance plénière du comité provincial de ce 3 février 2016.

Exposé des faits :

Le club étant actuellement classé en ordre utile pour une montée en R2 dames, souhaite exposer son point de vue aux membres du C.P.

La secrétaire signale que la montée en régionale n'intéresse pas le club.

Elle argumente sa position par le coût engendré par une montée, la composition du noyau de l'équipe faite en partie de « jeunes » joueuses qui selon elle, doivent encore s'aguerrir en première provinciale et enfin par les longs déplacements à effectuer en R2 dames.

M. Pirlot voudrait éviter que le club en arrive à devoir déclarer forfait pour certains matchs afin d'être sûr de ne pas terminer à la première place synonyme de montée obligatoire.

Cela fausserait tout le championnat.

Le club demande s'il est possible d'obtenir une dérogation afin ne pas être contraint de monter en R2 dames et de rester inscrit en P1 dames.

Le C.P. signale que les dérogations sont du ressort exclusif du conseil d'administration de l'AWBB. Il n'est donc pas compétent en la matière.

Le C.P. renvoie le club aux statuts : PC62 point 4

LES CLUBS QUALIFIÉS DOIVENT MONTER.

En cas de renonciation, ils doivent **descendre dans la division provinciale la plus basse**, exception faite pour les montants de régionale Messieurs et dames vers les championnats de la FRBB et de provinciale vers la compétition régionale, à condition qu'un autre club occupe la place libérée selon les priorités suivantes : les clubs suivants dans le classement, à l'exception de ceux qui descendent et ce avant le 5 mai. En cas de renonciation d'un club se trouvant dans la division provinciale la plus basse, une pénalité, dont le montant est déterminé au TTA, sera appliquée.

- **Courrier** :

1. De l'arbitre P.A., réponse laconique au courrier expédié par le C.P.

2. Du secrétariat de la Renaissance Montegnée qui informe le C.P. qu'il a plu à S.M. le Roi d'accorder le titre « Royal » au cercle précité.
3. Du secrétariat du RBC Tilff, demande d'adaptation des horaires des finales de la coupe provinciale. Cette demande est refusée. Cfr. PV n°7 communications aux clubs point n°3.
4. D'un arbitre qui signale que les différentes lignes du terrain du BC Ninane sont en plusieurs endroits effacées. Un courrier de mise en conformité sera expédié au club.
5. Du trésorier du R. Haut-Pré Ougrée, demande d'informations concernant le forfait pour le match U16 470071 arrêté par les arbitres. En l'absence de rapport d'arbitres, le C.P. a forgé sa décision sur les annotations présentes au dos de la feuille officielle. 470071 : 0 - 20
6. Du RBC Hanefte, demande de précisions sur le projet championnat « jeunes filles ». Un canevas sera prochainement expédié aux clubs concernés.
7. Du secrétariat du département arbitrage AWBB, transmis rapport d'arbitre concernant le chrono des 24 secondes dans la salle du BC Henri-Chapelle. Pris acte.
8. Du secrétaire de la CTJ, classement de nos équipes à la JRJ. On fera mieux la prochaine fois !

- **Communications clubs :**

1. Nouvelle secrétaire au Betfirst Liège Basket :

DETILLOUX Françoise - rue de la Gotte 4 - 4120 NEUPRE

04/372.01.89 - 0497/64.72.17 (gsm) secretariat@liegebasket.be

- **Communication arbitres et CFA.**

1. Maxime François, Quentin Fransolet et Thierry Kelchtermans reprennent l'arbitrage. Bonne nouvelle !

- **Divers :**

Mme Joliet commente la dernière réunion des parlementaires à laquelle elle a participé. Elle énumère les différentes propositions de modifications des statuts.

Prochaine réunion plénière : le 17 février 2016

B. Riga

Secrétaire C.P. Liège

M-T Joliet

Présidente C.P. Liège